

Vous accompagne dans le financement de vos projets d'entreprise

Prêt d'honneur à la création d'entreprises	Prêt d'honneur à la reprise d'entreprises
<p>Entreprises individuelles ou sociétés de moins de deux ans d'existence Montant : de 3 000 € à 10 000 €</p> <p style="text-align: center;"></p> <p>Taux : 0 % Remboursable sur de 36 mois</p> <ul style="list-style-type: none"> - Territoire : Saint-Nazaire Agglo, CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo, Estuaire et Sillon, Communauté de Communes de Pontchâteau St-Gildas-des-Bois - Accompagnement personnalisé post création <p>Critères d'éligibilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Obtenir un prêt bancaire complémentaire au moins du même montant que le prêt d'honneur. - Tous secteurs d'activité à l'exception des professions libérales ou à numéris clausus, médicales et paramédicales, activités d'intermédiation financière, de promotion et de locations immobilières et entreprises agricoles. 	<p>Entreprises individuelles ou sociétés de moins de deux ans d'existence Montant : de 3 000 € à 10 000 € <i>pouvant aller jusqu'à 20 000 € suivant intervention du Fonds Pays de la Loire Transmission Reprise</i></p> <p style="text-align: center;">   </p> <p>Taux : 0 % Remboursable sur 36 mois</p> <ul style="list-style-type: none"> - Territoire : Saint-Nazaire Agglo, CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo, Estuaire et Sillon, Communauté de Communes de Pontchâteau St-Gildas-des-Bois - Accompagnement personnalisé post création <p>Critères d'éligibilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Obtenir un prêt bancaire complémentaire au moins du même montant que le PH - Tous secteurs d'activité à l'exception des professions libérales ou à numéris clausus, médicales et paramédicales, activités d'intermédiation financière, de promotion et de locations immobilières et entreprises agricoles.